

Le Président

A l'attention des licenciées et licenciés de
la FFTT

Paris, le 11 Juin 2021

N/Réf. : GE/OP

Objet : Pour la relance du tennis de table

Chères licenciées, Chers licenciés

La saison 2020 / 2021 a été grandement perturbée par la pandémie mondiale. Que vous soyez joueurs, entraîneurs, arbitres ou dirigeants, vous avez tous souffert d'être privés de votre passion. En effet, la pratique du Ping n'est pas seulement indispensable pour être en bonne santé physique, elle est aussi une occasion de partager des moments de convivialité et de vivre un projet associatif. En cela, **le monde associatif est un rouage essentiel de notre société.**

Dans ce contexte, **la gestion de la crise sanitaire a été la priorité de la FFTT.** Nous avons d'abord géré l'urgence de la crise par une adresse mail fédérale pour répondre directement aux licenciés, mis en place un fond de soutien pour aider les clubs les plus en difficulté et élaboré des protocoles de pratique. Nous avons également pris à notre charge les frais d'inscriptions pour les épreuves qui n'ont pas pu se dérouler (critérium, championnats par équipes).

Nous avons défendu à maintes reprises les intérêts et les spécificités de la pratique du tennis de table auprès de la Ministre déléguée aux sports, du Directeur des sports, du Directeur de l'agence nationale du sport, et du conseiller sport du Premier ministre. A l'occasion de chaque rencontre institutionnelle, nous avons répercuté vos attentes, décrit le ressenti des bénévoles, le mal-être des professionnels et les conséquences sur la santé de chacun de vous. Nous avons insisté sur le fait que la pratique du tennis de table était sans contact et sans risque en respectant les gestes barrières.

Nous avons ouvert les portes de la FFTT en lançant un appel à candidature à tous les licenciés pour intégrer les commissions fédérales. Nous avons proposé des formations et des webinaires pour les techniciens, les dirigeants, les arbitres, des actions de communication. Nous avons initié des actions de structuration de la fédération (organigramme, recrutement du directeur technique national), construit des dossiers de demande d'aides au CNOSF et à l'Agence Nationale du Sport. Nous avons également accompagné les clubs dans leur demande de subvention publique. Nous avons mené des projets structurants pour l'avenir du sport par exemple à travers une demande de subvention européenne pour le sport santé ou une candidature à un appel à projet sur l'inclusion par le sport.

Dans le même temps, nous avons géré la pratique de haut niveau autorisée par le gouvernement (Pro messieurs et dames, top féminin et championnats de France jeunes 2020) et des actions vers la haute performance (étapes WTT, épreuves qualificatives aux Jeux Olympiques, et préparation de l'équipe de France à ces mêmes Jeux).

Enfin, nous avons bâti **un plan de relance** de l'activité **pour prolonger la saison cet été** et vous permettre à toutes et à tous de pratiquer votre passion sans coût supplémentaire.

D'ailleurs, nous encourageons tous les clubs à organiser des tournois et diverses animations. Nous soutiendrons une politique d'aide à l'emploi dans le tennis de table. Des outils de communication gratuits pour les clubs ont été proposés pour inciter à la pratique à la rentrée de septembre. Nous récompenserons les clubs à travers un challenge de la licenciation mais aussi les licenciés 2021/2022 par des lots à gagner (bons d'achats, tables). Au total, la FFTT investira **1 million d'euros** pour un budget de 5 millions. Vous le voyez à travers ces quelques exemples, la FFTT n'est pas restée inactive pendant cette période de crise.

Malgré ces initiatives, la pratique du tennis de table n'a pas été possible en salle pendant de longs mois. Et, **je comprends le désarroi des licenciés, des entraîneurs et des dirigeants bénévoles**. Aujourd'hui, vous êtes un certain nombre de licenciés à demander un geste de la FFTT sur le tarif de la licence 2020/2021 soit sous la forme d'un remboursement, soit sous la forme d'une gratuité de la licence pour la saison prochaine.

Pour bien comprendre la situation et les choix de la fédération, j'insisterai sur trois éléments importants :

- derrière votre pratique quotidienne du tennis de table se cache un **écosystème fédéral souvent méconnu** fait d'une vingtaine de salariés de droit privé et d'une trentaine de cadres d'État. Pendant cette période, nous avons fait des économies en instaurant par exemple le chômage partiel, en réduisant les déplacements, ou encore en ne renouvelant pas les départs de certains salariés. À titre personnel, j'ai reporté le vote sur la prise en charge de mon engagement à temps plein à la FFTT jusqu'à la fin de la crise.

- **le prix que vous payez en tant que licencié** est composé d'une part d'une cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale du club qui garde l'intégralité des recettes pour offrir des services aux membres (participation aux compétitions, aux activités de loisir, aux entraînements dirigés, à la vie du club), et d'autre part de la licence qui sert à organiser des compétitions à tous les niveaux, à proposer des formations, à organiser des actions de promotion et de développement de l'activité, ou encore à financer des emplois. La licence se décompose en plusieurs parts : comité départemental, ligue et fédération. La part fédérale pour une licence adulte traditionnelle est de 22,15 euros pour un coût moyen de la licence de 55 euros.

- **les produits des licences** pour la fédération représentent environ 40% du budget fédéral. Toute action sur les licences, aussi minime soit-elle, a donc une grande influence sur l'équilibre du budget de la fédération.

Malgré les économies liées à l'arrêt de l'activité, la FFTT n'a pas les moyens de certaines autres fédérations. Elles sont peu nombreuses à pouvoir se permettre un remboursement partiel ou total des licences 2020/2021. Quoi qu'il en soit, après avoir rétrocedé une partie des frais d'inscription aux championnats et critérium, et faute de moyens suffisants, nous devons faire un choix entre rembourser les licences ou relancer l'activité. **Nous choisissons de relancer l'activité**, dès cet été, par des actions structurantes pour aider les clubs.

En effet, nous considérons que l'aide financière sur la licence que la FFTT pourrait consentir est trop faible au regard du coût de la licence (et de la cotisation). **Nous n'avons pas les moyens d'aller au-delà d'une remise symbolique, qui ne satisferait pas les licenciés et qui ne garantirait pas un renouvellement de la licence**. S'engager dans la voie d'un remboursement des licences serait faire prendre un risque considérable à la fédération en se privant de moyens pour relancer l'activité des clubs. Pour mieux comprendre les impacts financiers pour la fédération, je vous invite à suivre en replay l'exposé du trésorier général lors du Grenelle du tennis de table (<https://www.youtube.com/watch?v=0xULYdPQHf0>).

De son côté, l'État proposera une aide individuelle à la licenciation (50€), notamment pour les jeunes de 6 à 18 ans bénéficiant de l'allocation de rentrée à travers le dispositif Pass'Sport. À cela, s'ajouteront des dispositifs d'aides à la licence des collectivités territoriales.

Rappelons que les clubs associatifs ne sont pas des entreprises commerciales. Chacun reconnaîtra que le licencié dans un club fédéré vit une autre expérience que dans une structure commerciale. **L'adhésion à une association est un acte citoyen porteur de valeurs**, là où l'achat d'un abonnement à une salle privée est un acte de consommation.

Chères licenciées, chers licenciés,

Nous avons besoin de vous pour traverser cette crise et rebondir. Le tennis de table n'est pas qu'une question d'argent. C'est d'abord une cause à défendre parce qu'il est au service de la population, d'un idéal de vie et de l'animation des territoires. Je crois fondamentalement que nous devons aider vos clubs à proposer une offre de qualité, des services attractifs et un accueil convivial et chaleureux. En renouvelant votre licence pour la prochaine saison, **vous soutiendrez le sport que vous aimez.**

Dans un contexte concurrentiel, **nous devons agir solidairement.** J'appelle chaque licencié à faire preuve de solidarité pour défendre notre modèle de vie associative et notre sport.

Le 9 juin 2021, les salles et les gymnases ont à nouveau été autorisés à ouvrir leurs portes. C'est une très bonne nouvelle. Je veux être optimiste et penser que nous saurons collectivement **faire vivre le tennis de table dès à présent et cet été**, à l'intérieur ou à l'extérieur, par des stages, des entraînements, des tournois et des pratiques innovantes. Je compte sur la mobilisation de chacun de vous pour relancer le Ping sous toutes ses formes. **Vous êtes notre force, vous êtes la fédération.**

Je vous souhaite beaucoup de plaisir à retrouver votre club et à pratiquer votre sport favori.

Ensemble, défendons notre passion pour le Ping.

Recevez, chers licenciés passionnés, mes plus sincères salutations sportives.



Gilles ERB
Président